



Déclarations et Discours

Nº 80/20

RELATIONS AVEC LE JAPON: AVENIR PROMETTEUR

Allocution de l'honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, lors du Symposium Canada-Japon, Toronto, le 14 octobre 1980

Au cours des ans, le monde des affaires aussi bien que les secteurs public et universitaire en sont venus à considérer le *Globe and Mail* et le *Japan Economic Journal* comme des publications économiques de premier plan et comme de bons moyens de promotion des relations canado-nippones. C'est pourquoi je suis fort heureux de cette occasion que vous m'avez donnée d'applaudir aujourd'hui à leur parrainage conjoint de cette importante série de colloques inaugurée en 1976.

Je remarque que, cette année, vous avez concentré votre étude des relations canado-nippones sur le nouveau concept d'une communauté naissante des nations du Pacifique. Votre choix tombe à point nommé et ce, pour deux raisons. Il y a deux semaines, se terminait à Banff la troisième réunion de la Commission économique mixte Canada-Japon alors que se déroulait en septembre un important séminaire international à l'Université nationale d'Australie, à Canberra, pour étudier et approfondir le concept d'une Communauté du Pacifique.

Je me propose donc aujourd'hui de vous entretenir de ces deux événements dans la perspective propre au gouvernement, et plus particulièrement dans l'optique de nos objectifs de politique étrangère.

La troisième rencontre de la Commission économique mixte Canada-Japon, créée dans le prolongement du Cadre de coopération économique signé par les Premiers ministres en 1976, a sans doute été la plus fructueuse de ces réunions. Les rencontres de 1977 et 1979 avaient largement été consacrées à l'établissement et à la structuration de ce nouveau mécanisme, dont la maturité et l'utilité a été clairement démontrée à Banff.

La réunion de Banff s'est tenue à un moment opportun, soit après un printemps et un été au cours desquels il y a eu beaucoup d'activité, notamment la réunion des hommes d'affaires à Kyoto, la visite au Canada de feu le Premier ministre Ohira et la visite de M. Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce, au Japon en août. Ces événements ont donné une impulsion considérable aux travaux de la Commission, et les représentants japonais étaient peut-être mieux informés qu'ils ne l'ont jamais été ces dernières années de la situation et des préoccupations du Canada.

Résultats de la réunion

Il me semble justifié de dire que cette troisième réunion de la Commission a produit des résultats notables. Je sais bien que l'expression "discussions franches et approfondies" est souvent considérée comme un euphémisme un peu ridicule pour dire qu'il y a eu de sérieuses divergences; mais l'expression décrit fort bien le climat amélioré des échanges qui ont eu lieu à Banff. Les hommes d'affaires canadiens

avaient constaté la même évolution lorsqu'ils ont rencontré leurs confrères japonais à Kyoto en mai. Chacune des parties s'est réellement efforcée de surmonter les obstacles à une meilleure compréhension des aspirations et des sentiments de l'autre à l'égard des relations bilatérales; à notre avis, ce sont justement ces divergences de perception qui ont empêché la croissance des échanges et des investissements dans les importants secteurs de la valorisation des ressources et de la transformation.

Enfin, la réunion de Banff a fait ressortir plus éloquemment que jamais l'intérêt réel des Japonais dans une plus grande diversification des relations économiques, c'est-à-dire des relations qui englobent les investissements, les coentreprises et les échanges de technologie, et qui étayent et enrichissent l'élément central qu'est le commerce. Ce développement reste un important objectif de la politique étrangère du Canada à l'égard du Japon.

Création d'un Groupe d'étude

La réunion de la Commission a également donné lieu à certaines grandes réalisations plus spécifiques. La plus importante a sans doute été l'accord sur l'établissement d'un Groupe d'étude de la transformation des ressources. Les experts qui le composeront seront en mesure, à compter du début de l'an prochain, d'étudier en détail les tendances dans tous les secteurs industriels — énergie, minéraux, foresterie, pétrochimie et même agriculture — et de recenser les possibilités de valorisation des ressources au Canada, avec participation japonaise, en vue d'approvisionner les marchés japonais et autres. En acceptant la création du groupe, le Japon a reconnu l'importance que nous attachons à nos objectifs de développement industriel; c'est là une évolution fort positive.

Dans le prolongement de la visite de M. Gray au Japon en août, nous avons également sensibilisé davantage les Japonais à notre désir de les voir acheter plus de pièces automobiles canadiennes et d'investir davantage dans la fabrication d'automobiles et de pièces d'automobiles ou dans des usines de montage canadiennes. Comme il s'agit d'une question qui relève du secteur privé, nous ne nous attendions à aucune percée. Toutefois, le gouvernement japonais ne peut douter de nos préoccupations dans ce domaine, et les fabricants japonais d'automobiles ne pourront les ignorer.

Nous ne pouvons évidemment parler de réalisation tant que nous ne verrons pas les fruits, mais la réunion de la Commission a quand même permis aux représentants canadiens de rappeler à leurs homologues japonais qu'ils ne devraient pas ignorer ou sacrifier les intérêts canadiens au profit de relations bilatérales avec leurs grands partenaires commerciaux. Je ne peux trop souligner combien importantes sont les occasions de leur réitérer ce message.

Projets énergétiques

Dans le domaine de l'énergie, le Japon s'est montré toujours plus intéressé à participer à de grands projets touchant l'Arctique, les sables pétrolifères, ainsi que le charbon thermique et métallurgique et leurs dérivés liquéfiés. Ils sont bien sûr toujours intéressés à avoir accès au produit lorsque la politique canadienne le permet. Nous leur avons rappelé que le CANDU est aussi une importante question bilatérale, et nous leur avons redit que sa vente au Japon pourrait avoir des effets positifs sur tous les aspects de nos relations.

Les discussions sur l'agriculture ont été un peu moins ardues que par le passé, et nous avons eu certaines discussions fructueuses sur les tendances susceptibles de favoriser des échanges accrus de produits alimentaires. Les deux parties se sont félicitées de la mise en train des consultations informelles maintenant engagées entre notre Ambassade à Tokyo et des représentants japonais sur les nombreux obstacles qui entravent un meilleur développement des échanges agricoles, composante importante de nos relations.

Mais je ne voudrais pas vous donner l'impression que toutes les discussions de Banff ont été faciles. Certains problèmes persistants que nous avons avec les Japonais, notamment en ce qui a trait aux débouchés commerciaux, ont été soulevés et discutés à cette occasion, entre autres le commerce de l'automobile, les droits de douane sur le bois blanc de construction et le contingentement du calmar. En toute justice, il faut dire que les Japonais voulaient eux aussi discuter d'un certain nombre de questions, la plus importante étant peut-être leur inquiétude devant l'accueil réservé aux investissements par le Canada et devant le rôle de l'Agence d'examen de l'investissement étranger.

Mais, dans l'ensemble, le ton de la réunion de la Commission était optimiste et nos échanges sur les points de divergence visaient une meilleure compréhension de ces différences et la recherche de solutions. Si aucune n'a été trouvée, l'effort conscient déployé pour améliorer les choses a constitué un changement heureux par rapport à certaines de nos réunions précédentes.

Si je me réjouis de la tenue de colloques comme celui-ci, c'est qu'ils sont l'occasion de procéder sur la place publique à une évaluation objective des liens entre le Canada et le Japon. L'homme de la rue ne connaît trop souvent que les problèmes que suscitent nos relations avec le Japon. En effet, certains commentateurs s'efforcent de dépeindre le Canada comme une petite nation repoussant les avances abusives d'une énorme machine économique.

Aspects positifs

Pour ce qui est du premier point, je ne nie pas qu'il existe des problèmes, qui me préoccupent d'ailleurs personnellement. Nous en avons un bon exemple dans les difficultés que suscite la situation dans le secteur de l'automobile. Mais il existe de nombreux aspects positifs qui ne semblent pas retenir l'attention du public: par exemple, un volume d'échanges dépassant les \$6 milliards en 1979 et appelé à croître encore en 1980; notre important excédent commercial bilatéral; la participation du Japon dans la mise en valeur de nos charbonnages et de nos sables pétrolifères ainsi que du pétrole et du gaz de l'Arctique. Bien que nous connaissions toujours des problèmes de débouchés, il y a eu certains progrès intéressants dans les secteurs des forêts et des pêches, et nous avons beaucoup progressé dans nos ventes de produits agricoles comme le colza et le porc. Peu de Canadiens ne sont pas touchés quotidiennement par les avantages de notre relation économique avec le Japon.

Compréhension des besoins respectifs

Sur le second point, je peux seulement dire que le Gouvernement ne partage pas la perception regrettable de plusieurs qui voient dans le Japon un géant économique cherchant continuellement à accroître son pouvoir et son emprise économiques. En contrepartie, le Gouvernement entend poursuivre sa coopération et ses échanges

économiques avec le Japon en vue d'obtenir le plus possible pour le Canada, conscient toutefois que des avantages optimaux à long terme ne pourront être assurés que par une certaine compréhension des aspirations et besoins de l'autre partie.

Il ne fait pas davantage de doute dans mon esprit que l'image du Japon au Canada gagnerait à être mieux définie et connue. Une couverture plus importante et équilibrée de la scène japonaise serait l'une des solutions; aussi nous sommes-nous félicités de la décision prise par l'un des concurrents du *Globe* d'ouvrir un bureau à Tokyo. Mais il faudrait faire davantage pour couvrir un pays qui se vante d'être la deuxième puissance économique du monde non communiste, qui participe avec le Canada aux réunions du "Club du Sommet", qui joue un rôle politique toujours plus grand dans le monde et dans la région du Pacifique et qui est notre plus important partenaire commercial après les États-Unis.

Pour être franc, j'estime que les Japonais pourraient envisager de consacrer davantage d'attention à leur image au Canada. Il est intéressant de noter, par exemple, l'impact énorme de la série télévisée *Shogun* sur la perception nord-américaine du Japon. Je ne veux pas proposer ici des efforts sur une aussi vaste échelle, mais je pense que dans l'ensemble, les Canadiens seraient probablement très réceptifs à toute occasion d'accroître leurs connaissances du Japon et du mode de vie japonais qui, pour eux, est particulièrement fascinant.

Cette perception à la fois plus vaste et plus exacte du Japon au Canada et du Canada au Japon est essentielle si les gouvernements et les secteurs privés désirent voir le public soutenir les politiques et les activités nécessaires à l'amélioration et à la réorientation de nos relations. Le Canada espère que cette évolution se traduira par une complémentarité d'intérêts plus complexe qui reflète les priorités de développement industriel du Canada dans les secteurs de la fabrication et de la haute technologie tout en consolidant les échanges et la coopération traditionnels dans le secteur des ressources extractives, notamment par le biais d'une valorisation et d'une transformation accrues au Canada.

Dans tous les secteurs, les tendances vont dans cette direction. Le secteur énergétique vient au premier plan. Non seulement le Japon a besoin des ressources énergétiques que nous sommes disposés à exporter, mais le Canada offre, à proximité des sources d'énergie, des emplacements propices à l'établissement de coentreprises dans les industries énergivores et autres. La croissance future d'une structure industrielle et manufacturière canadienne fondée sur notre capital-ressources considérable, offre aussi d'énormes possibilités aux commerçants et aux investisseurs. Le besoin de réserves alimentaires stables et croissantes devrait par ailleurs servir à intensifier les activités dans les secteurs de l'agriculture et des pêches, y compris la coopération en vue de la valorisation des produits alimentaires.

Si certaines tendances économiques semblent annoncer une évolution positive de la situation, certains facteurs non économiques servent par ailleurs de catalyseurs importants. Comme je l'ai déjà mentionné, les Japonais semblent aujourd'hui davantage conscients du Canada et de ses intérêts qu'à tout autre moment ces dernières années. Les missions et visites — particulièrement celles de feu le Premier

ministre Ohira et de M. Gray —, notre position en tant que membre du Sommet des sept et hôte de la réunion de l'an prochain, les efforts déployés par les gouvernements provinciaux et les contributions très significatives que les trois conférences d'hommes d'affaires canadiens et japonais ont apportées aux relations entre les secteurs privés, tous ces facteurs ont contribué à soutenir les progrès amorcés. Le Gouvernement continuera à donner son plein appui à la tenue de conférences d'hommes d'affaires des deux pays car, tout bien considéré, le succès des relations dépend du secteur privé.

Intérêt commun

Même s'il ne sera pas possible pour un certain temps d'en évaluer exactement les ramifications, notre intérêt commun pour la Communauté des pays du Pacifique sera une composante importante de nos relations dans les années à venir. Nous commençons à peine à réexaminer sérieusement nos propres intérêts dans la région du Pacifique et à les rapprocher avec ceux de nos voisins de cette région. Il est notamment résulté de cet exercice la Conférence sur les possibilités offertes par les pays en bordure du Pacifique, que tiendra le Gouvernement à Vancouver le mois prochain.

Néanmoins, nous pouvons prédire certaines répercussions globales sur les relations canado-japonaises. Du côté positif, on peut vraisemblablement s'attendre à des occasions accrues d'arrangements coopératifs avec des firmes japonaises dans des pays tiers où les techniques, les compétences et les capitaux canadiens — particulièrement au niveau de l'exploitation des ressources — pourraient être requis. Ainsi, l'Indonésie a récemment accordé un contrat important à une entreprise canado-nipponne en vue de la construction d'une centrale électrique de 800 mégawatts. Les firmes canadiennes pourraient également, dans les pays du Pacifique, chercher par leurs propres moyens à répondre aux besoins du Japon.

D'autres conséquences peuvent entraîner des défis d'un genre différent. La croissance remarquable des membres de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du sud-est) et les gisements récemment mis en valeur en Australie ont accru la concurrence ressentie par le Canada au Japon, tant comme débouché pour les matières premières et les produits semi-finis que comme source de crédits d'investissement dans le secteur des ressources. Cette situation a de fortes chances de se maintenir. Il semble en outre probable que les entreprises canadiennes subiront des pressions de plus en plus fortes de la part des manufactures économiques implantées, intégralement ou en partie, par des firmes japonaises dans des pays en développement de la région du Pacifique.

Ces répercussions et d'autres encore doivent être recensées. On doit trouver des solutions qui maximiseront les avantages pour le Canada et le Japon à l'intérieur même d'une économie régionale du Pacifique de plus en plus complexe et dynamique. Je suis convaincu que ce colloque apportera une contribution importante à ce processus.

Nous, au Canada, n'avons aucun doute que la région du Pacifique connaîtra une croissance et un développement économiques remarquables dans les décennies à venir. Bon nombre de pays de la région ayant réalisé des taux de croissance de l'ordre de 6 à 19 pour cent, il y a lieu de croire que le bassin du Pacifique devrait constituer le foyer, sinon le moteur, de la croissance de l'économie mondiale d'ici la fin du siècle.

Face à cette tendance remarquable, le Canada devra s'appliquer à harmoniser sa politique de manière à devenir partie active et intégrante de cette nouvelle "ère du Pacifique". Nous voulons contribuer à son développement et partager ses retombées positives.

En juillet dernier, lors d'une allocution que je prononçais à Hong Kong devant des hommes d'affaires du Canada et de Hong Kong, j'ai mis en relief certaines des conditions auxquelles il nous faudra satisfaire pour relever ce défi. Il nous faut notamment chercher à sensibiliser davantage la population canadienne au nouveau potentiel que recèle la région du Pacifique et à établir un équilibre entre nos préoccupations en tant que nation de l'Atlantique, et une compréhension plus profonde de notre personnalité en tant que pays du Pacifique. Nous devons, dans un deuxième temps, formuler les politiques et appliquer les programmes — tant au niveau du secteur public que privé — qui mettent cette personnalité en relief.

Sur le plan politique global, par exemple, nous devrions tenter de définir des approches qui, en plus de satisfaire aux objectifs canadiens, respectent la diversité et l'unicité de nos voisins du Pacifique, s'harmonisent davantage avec leurs objectifs et leurs aspirations et contribuent à une conscientisation communautaire dans la région. Dans cette optique, j'ai été, le 1er juin dernier, le premier ministre des Affaires extérieures du Canada à assister à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'ANASE en tant que partenaire du Dialogue. Avec le temps, cette nouvelle orientation canadienne se manifestera sous d'autres formes.

Échanges culturels

La stratégie doit également s'étendre à la promotion des contacts entre nos peuples par le biais d'échanges éducatifs et universitaires ainsi que par la dissémination de l'information culturelle. Ce sont sur de telles assises d'une meilleure compréhension entre les individus que les activités économiques peuvent le mieux prospérer.

Enfin, nous devons établir dans la région des relations économiques qui bénéficient non seulement au Canada, mais à tous les pays concernés — grâce à l'accroissement des échanges, des investissements, de l'aide au développement et d'une variété d'autres échanges et arrangements coopératifs. Une nation aussi tributaire du commerce extérieur que le Canada doit avoir une politique étrangère raffinée et sensée dans le domaine économique. Dans le cadre de ce processus, vous êtes sans doute au courant du programme de visites que mon collègue, le ministre d'État au commerce international, a effectué dans la région du Pacifique, en préparation de la Conférence qui se tiendra à Vancouver en novembre prochain sur les relations avec le Pacifique.

Aucun développement n'illustre mieux la tendance dans la région du Pacifique vers une plus grande affirmation et une plus grande confiance que la notion d'une communauté du Pacifique à la fois tangible et évolutive. On l'a coiffée de nombreux noms, dont Communauté "économique" du Pacifique, mais elle demeure au sens large un phénomène profondément politique, même si les activités économiques demeureront au centre de tout mandat éventuel.

Cette observation est ressortie nettement lors de la discussion tenue à l'Université nationale de l'Australie du 15 au 18 septembre dans le cadre d'un colloque sanctionné

par les gouvernements japonais et australien en vue de discuter du concept. Parmi les délégués se trouvaient des personnes du milieu universitaire et du secteur privé, ainsi que des représentants de gouvernements participant à titre personnel, dont un haut fonctionnaire de mon Ministère.

Dans ses conclusions, le président — sir John Crawford — nota que même si de nombreux échanges régionaux avaient déjà pris place et prenaient de l'expansion, certaines mesures restaient à prendre pour consolider le processus et faire participer les gouvernements. Il recommanda la formation d'un comité officiel et informel chargé de la coordination des échanges d'information et de l'établissement de groupes de travail en vue de sonder les possibilités de coopération dans des secteurs précis. De l'avis du président, de nouveaux colloques et entretiens étaient nécessaires avant la constitution de toute organisation officielle.

Désir de
former une
Communauté
du Pacifique

Le colloque de l'Université nationale de l'Australie a confirmé que le concept d'une Communauté du Pacifique, sous quelque forme que ce soit, ne peut se concrétiser dans un avenir immédiat et qu'il reste un travail considérable à faire au niveau de la consolidation. C'est à ce stade, notamment, qu'entrent en jeu les aspects culturels éducatifs de la politique étrangère avant que puissent être étendues les activités économiques de base. L'expansion du tourisme ainsi que des moyens de transport et de communication constituent également un préalable.

S'il reste beaucoup à faire sur le plan politique, tout particulièrement en ce qui a trait à certains pays membres de l'ANASE, le concept a reçu de fermes appuis dans certains milieux depuis que le Premier ministre Ohira a relancé le projet il y a près de deux ans. Personne n'a encore d'idée précise quant à la forme que prendra la Communauté, mais elle sera vraisemblablement une entreprise unique sur le plan humain, peut-être davantage un mariage informel et multiforme d'associations et de liens qu'une organisation intergouvernementale rigide où différents groupes de pays participeront à des activités différentes.

Quoi qu'il arrive, le Canada compte être présent à toutes les étapes du développement de ce concept. Nous restons prudents face à l'adhésion et à l'organisation de la future Communauté du Pacifique ainsi qu'aux éventuelles responsabilités économiques et autres de cette dernière. Toutefois, nous gardons un esprit ouvert et positif. Nous adopterons dans les sphères politique, culturelle et économique les approches générales de politique étrangère auxquelles j'ai fait allusion.

Comme je l'ai mentionné, la matérialisation de la Communauté du Pacifique n'est pas chose faite et, dans l'intervalle, le Canada doit cultiver et élargir les relations bilatérales qui forment les assises du développement communautaire. Cet aspect prend une importance de tout premier plan dans le cas du Japon, notre deuxième partenaire économique et le principal protagoniste asiatique dans la région.

L'avenir est sans contredit fort prometteur pour les relations économiques canado-nipponnes dans le contexte du Pacifique. Mes efforts et ceux du Gouvernement, comme les vôtres aujourd'hui, iront dans le sens de la concrétisation de ces perspectives au profit de nos nations et de la région dans son ensemble.

Je suis confiant que les universitaires et autres personnes intéressées, les ministres et les fonctionnaires des gouvernements provinciaux, les médias et, surtout, les hommes d'affaires eux-mêmes collaboreront avec nous dans cette entreprise.